

COMMUNIQUE

Réunis en Assemblée Générale ce vendredi 21 janvier 2005, les enseignants du lycée Pablo PICASSO ont voté l'arrêt immédiat des cours en soutien à un collègue de Lettres. Ce dernier, Pierre KERMOVANT, a été embauché comme vacataire (contrat de 200 heures) en remplacement d'une collègue malade. Arrivé en fin de contrat, il se voit remercié par le rectorat, pour être remplacé par un nouveau vacataire qui, avec ses 200 heures, ne pourra assurer les besoins jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Conséquences :

- **les élèves, dont certains préparent le Bac français, auront à s'adapter à quatre professeurs différents dans l'année.**
- **le collègue concerné se retrouve dans une situation inadmissible de précarité.**

Il faut savoir que l'Education Nationale propose actuellement trois solutions de remplacement du personnel enseignant :

- le titulaire remplaçant (en voie de disparition),
- le contractuel, qui bénéficie des droits sociaux (chômage, retraite, ...),
- **le vacataire dont le contrat de 200 heures est non reconductible et n'ouvre à aucun des droits sociaux habituels.**

C'est donc cette dernière solution, la pire, qu'a choisi le rectorat pour des raisons d'économies budgétaires, au détriment de l'intérêt des parties.

Pourtant, les élèves ne sont-ils pas sensés être au centre du système éducatif ?

Les parents d'élèves rencontrés jeudi 20 janvier se disent très préoccupés par cette situation et soutiennent fortement l'action des enseignants.

Contacts :
Clémentine FARDOUX
Nicole PERNIAS